CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Septembre 2023

191x23

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION L'AMICALE CORSE

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- L'Amicale Corse – Parc St Georges bat 2 - 13170 Les Pennes-Mirabeau - Siret : 84939969600012, présidée par Monsieur Michel Scamaroni.

dont l'objectif est de promouvoir le patrimoine naturel et culturel de la Corse a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 500€

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « L'amicale Corse » pour un montant de : 500€

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.

- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 31 – M. SCAMARONI ne participe pas au vote
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2 – M. FUSONE - COCH

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL